

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 18 mars 2019**

PROCES VERBAL

Après avoir été légalement convoqué le 6 mars 2019, le Conseil d'Administration de la Régie publique « Eau des Lacs de l'Essonne » s'est réuni le 18 mars 2019 à 19h00 en mairie de Viry-Châtillon **sous la Présidence de Laurent SAUERBACH.**

Administrateurs présents :

- Jérôme BERENGER
- Marie-France EECKHOUDT
- Christèle GIRAUD
- Philippe LAGAUTERIE
- Arielle MERRINA
- Laurent SAUERBACH
- Cécile VEYRUNES LEGRAIN
- Jean-Marie VILAIN

Absent :

- Stéphane LECORNU qui donne pouvoir à Laurent SAUERBACH

Directeur de la Régie :

- Gilles MALAUSSENA

Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour. Après un vote unanime, Marie-France EECKHOUDT est nommée Secrétaire de séance par le Conseil d'Administration.

Propos liminaires :

Comme cela avait été fait lors du dernier conseil d'administration, Laurent Sauerbach informe les membres du Conseil d'administration des négociations en cours concernant notre usine de suppression. Devant l'intérêt suscité par cet équipement, il a demandé par courrier, à l'Agglomérations de Grand Paris Sud, à la Régie Cœur d'Essonne ainsi qu'à SUEZ, de bien vouloir nous faire parvenir leur meilleure proposition, au plus tard le 16 avril 2019 à 16h00. Dans ce courrier, il a été également précisé, comme nous l'avons toujours exprimé, que le seul critère qui motivera la décision finale de la Régie concernant le devenir de cette usine, sera l'intérêt des Castelvirois.

Sont adoptés à l'unanimité les points suivants :

- **L'approbation du procès-verbal** du Conseil d'Administration du 28 janvier 2019.
- **Les écrêtements** proposés.
- **Le Compte Administratif 2018** (après que Laurent SAUERBACH ait quitté la salle et laissé sa place à Jean-Marie VILAIN comme Président de séance pour tout le temps de la durée du vote).

Les résultats de l'exercice 2018 sont les suivants :

- ✓ L'excédent de fonctionnement se monte à 542 107,34 € auquel s'ajoute l'excédent de 2017 de 144 876,16 €. Le résultat est donc de 686 983,50€, montant qui devra être inscrit et affecté au budget supplémentaire 2019.
 - ✓ La section d'investissement prend en compte l'excédent de 149 066,14 € plus l'excédent de 2017 de 77 877,00 €, auquel on soustrait les reports de 38 258,46 € ce qui fait un résultat cumulé de 188 684,68 € qui devra également être inscrit au le BS 2019.
- **Compte de Gestion 2018**, après s'être assuré que le trésorier ait bien repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes et mandats de dépenses émis sur l'exercice 2018, et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre dans ses écritures.

- **L'Affectation du Résultat** comme indiqué ci-dessous :

Affectation du résultat 2018	
Résultat de Fonctionnement N-1	
<u>A) Résultat de l'exercice</u>	
Précédé du signe +(excédent) ou - (déficit)	+ 542 107,34
<u>B) Résultats antérieurs reportés</u>	
ligne 02 du compte administratif N-1, précédé du signe +(excédent) ou - (déficit)	+ 144 876,16
<u>C) Résultat à affecter</u>	
C = A + B (hors restes à réaliser)	+ 686 983,50
(si C négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
<u>D) Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou-)</u>	
D001 (Besoin de financement)	+ 226 943,14
R001 (Excédent de financement)	
<u>E) Solde des restes à réaliser d'investissement N-1</u>	
Besoin de financement	- 38 258,46
Excédent de financement	
Besoin de Financement F (d+e)	0,00
AFFECTATION : C = (G+H)	+ 686 983,50
1) affectation en réserves R 1068 en investissement	+ 400 000,00
G= au minimum, couverture de besoin de financement F	
2) H) Report en fonctionnement 002	+ 286 983 ,50
DEFICIT REPORTE D 002	

- **Budget supplémentaire 2019.**

Pour la section d'exploitation :

Nature	Dépenses	Recettes
002-excédent antérieur reporté		286 983,50
011- charges à caractère général	217 852,50 €	
012- dépenses de personnel	60 000,00€	
042-amortissements	9 131,00 €	
Total	286 983,50 €	286 983,50 €

Pour la section d'investissements :

Nature	Dépenses	Recettes
001- excédent antérieur reporté		226 943,14 €
1068- Autres réserves		400 000,00 €
040-amortissements		9 131,00 €
217531- réseau d'adduction d'eau	597 815,68 €	
Restes à réaliser	38 258,46 €	
Total	636 074,14 €	636 074,14 €

- Questions diverses :

Le conseil avait été saisi d'une demande particulière d'exonération totale de facture suite à une fuite. Or, il s'avère que les procédures d'aides n'ayant pas toutes été explorées par le client, la demande ne peut être instruite.

- Rappel de l'agenda

Les prochains Conseils d'Administration se dérouleront en mairie de Viry-Châtillon aux dates suivantes :

- ✓ Lundi 13 mai à 19h00
- ✓ Lundi 17 juin à 19h00

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h00.

Marie-France EECKHOUDT



Secrétaire de Séance